

L'association humanrights.ch, fondée en 1999, a son siège à Berne. Elle s'engage pour une meilleure application des droits humains en Suisse.

La rubrique www.humanrights.ch > Portrait vous fournira des informations détaillées sur l'association humanrights.ch et sur ses activités.

© humanrights.ch

Février 2018

Rédaction :
Christina Hausammann
Alex Sutter

Mise en page :
Atelier Bläuer, Berne

Nouveau départ

Cela fait maintenant un an que humanrights.ch pose les jalons de l'avenir. D'une part, un groupe de travail, composé du comité de l'association et de certains membres de l'équipe, a suivi une série d'ateliers sur les questions de la communication et de la collecte de fonds avec un coach externe. D'autre part, par le choix de la bonne personne, la relève de la direction de l'association a pu être assurée avantagement et à temps. En effet, à l'automne 2018 nous partirons tous les deux à la retraite après près de 20 ans d'activité auprès de humanrights.ch. Dès février 2018, la nouvelle directrice, Marianne Aeberhard, se joindra à nous afin que nous puissions approcher la transition avec sérénité.

L'action de humanrights.ch en matière de politique des droits humains est elle aussi résolument tournée vers l'avenir. Lors de la réunion annuelle de la « Plateforme droits humains des ONG », nous avons lancé un débat sur la cohérence au sein de la politique extérieure de la Suisse sur la base d'un document de réflexion. Nous espérons pouvoir porter cet enjeu plus loin, notamment auprès de l'administration fédérale et du parlement.

Par ailleurs, le projet d'une Institution nationale des droits humains est enfin entré dans la phase législative. Grâce aux très nombreuses voix appelant à une solution crédible et cohérente, la consultation a suscité de nouveaux espoirs. Malheureusement, elle est aussi porteuse d'un mauvais présage, puisque les deux grands partis bourgeois du pays ont mis un veto pur est simple à la nouvelle institution, démontrant leur étroitesse d'esprit.

Pessimisme et retraites n'ôtent cependant rien à la vérité qui suit: l'aire qui débute est bien celle du renouveau.

**Christina Hausammann
et Alex Sutter**

Direction de humanrights.ch



Service de consultation pour les personnes en détention

En février 2017, humanrights.ch a lancé un projet de service de consultation indépendant pour les personnes privées de liberté. L'expérience de cette première année d'activité nous a montré qu'il existe une forte demande de conseils juridiques en prison. Sur les 79 demandes reçues, 40 concernaient le canton de Berne.



David Mühlemann

Responsable du projet « service de consultation pour les personnes en détention »

Préoccupations des prisonniers

Les questions soulevées par les personnes en détention divergent fortement. Un problème récurrent est le placement dans des lieux de détention inadaptés. Le transfert de détenus sous le coup d'une peine vers l'exécution d'une mesure mène à une hausse du nombre de détenus de longue durée, faute de places suffisantes dans des établissements appropriés. Cela concerne notamment les établissements thérapeutiques fermés destinés aux personnes condamnées à une mesure au sens de l'art. 59 du code pénal suisse, à savoir le petit internement. Parmi les autres préoccupations figurent les conditions de détention, les questions relatives à l'assouplissement ou au durcissement de l'exécution de la sanction, les problèmes médicaux et des questions relevant du droit des étrangers.

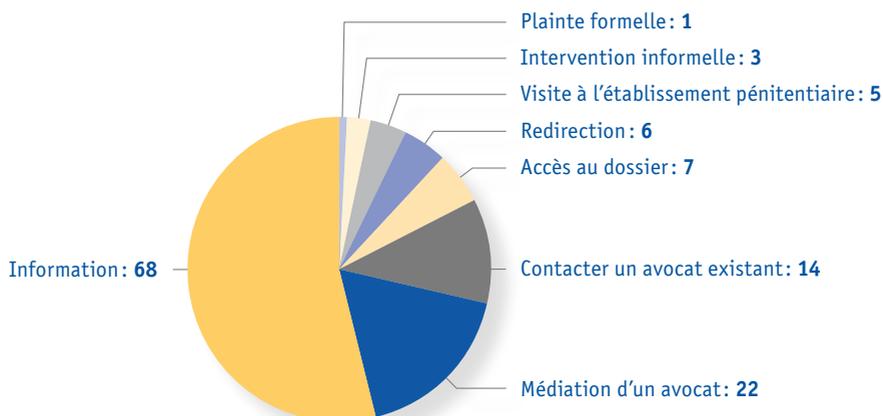
Fonctionnement

La permanence téléphonique est à disposition des détenus et de leurs proches tous les mardis et mercredis de 9 h à 17 h. Lors d'un premier en-

retien, nous écoutons la personne, clarifions ses besoins et examinons les options possibles. De nombreuses demandes nous parviennent également par courrier. Bien souvent, l'écoute apportée et la discussion autour des préoccupations exprimées offrent déjà une aide substantielle.

Lorsqu'il faut procéder à un examen détaillé des faits, le service de consultation se charge d'examiner le dossier, d'effectuer des visites en prison, d'intervenir auprès des autorités d'exécution et des autorités pénitentiaires et de rédiger des documents juridiques formels. Les questions juridiques complexes et les demandes en dehors du canton de Berne sont généralement transmises à des avocat-e-s spécialisé-e-s, qui se chargent alors de la représentation juridique. Un groupe spécialisé, créé à cette fin, assume une fonction de réseau pour permettre une coopération concrète dans des cas individuels. Il offre aussi un espace de discussion autour des problèmes structurels sous-jacents. Enfin, il vise à centraliser la collecte de connaissances juridiques concernant la privation de liberté. La réunion de lancement du groupe spécialisé sur la privation de la liberté a eu lieu le 21 novembre 2017.

Services fournis



Coopération avec les autorités

Le 9 mai 2017, humanrights.ch a présenté le projet aux directeurs et directrices de prison ainsi qu'aux services de probation et d'exécution du canton de Berne. Ces deux services avaient déjà assuré, en amont et par écrit, leur soutien idéal et pratique

au projet. Du 14 au 18 août 2017, le chef de projet David Mühlemann a suivi un programme d'hospitalité de cinq jours à la prison régionale de Burgdorf. A cette occasion, il a pu se familiariser avec le quotidien de la prison et profiter de plusieurs échanges avec les différents chefs



de service et le directeur de la prison, Marcel Klee. De part et d'autre, l'expérience a été décrite comme étant positive et propre à renforcer la confiance.

Vaste réseau

Humanrights.ch dispose d'un vaste réseau d'acteurs spécialisés dans le domaine de la privation de liberté. Il s'agit en premier lieu des partenaires stratégique «ACAT – Pour un monde sans torture ni peine de mort», des Juristes Démocrates Suisses (JDS) et de la Law Clinic de l'Université de Berne. Cette dernière permet aux futur-e-s juristes de travailler sur des cas réels pendant leurs études et d'acquérir ainsi un premier aperçu des défis du métier. En outre, le chef de projet travaille en étroite collaboration avec le Service Ecclésial des Mesures de Contrainte (SEMC), l'Association des aumôneries de prison, la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) et le «Detention Team» de la Croix-Rouge Suisse.

Projets et activités

Plateforme d'information humanrights.ch

Une fois de plus, nous sommes parvenus à rester en phase avec notre temps. Nous avons relevé avec succès le défi de couvrir les principaux sujets en matière de droits humains qui touchent la Suisse, tout en étoffant notre documentation de base, avec par exemple la réalisation d'un nouveau dossier thématique complet en français sur la discrimination, y compris dans le monde du travail. En 2017, la coopération avec des bénévoles s'est encore intensifiée, notamment pour atténuer les difficultés croissantes de financement que rencontre la plateforme d'information.

Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme

Le Réseau est composé de 27 centres de conseil spécialisés dans le domaine de la discrimination raciale répartis dans toute la Suisse. En 2016, il a publié pour la neuvième fois le rapport annuel «Incidents racistes recensés par les centres de conseil». Ces rapports évaluent les cas recensés par les centres de conseil affiliés et consignés par eux de façon anonymisée dans un système commun d'enregistrement. En outre, le Réseau organise deux journées de formation et de réseautage par année pour ses membres.

Civic Solidarity Platform (CSP)

Humanrights.ch accompagne, avec le soutien du DFAE, la mise en œuvre d'une stratégie pluriannuelle de la CSP, un réseau d'organisations de défense des droits humains en pleine expansion dans le cadre de l'OSCE. Alors que dans la «Déclaration de Hambourg», en 2016, la CSP posait la question de savoir comment l'on pouvait protéger et étendre la place, toujours menacée, de la société civile, elle fixe un autre objectif dans la «Déclaration de Vienne» de décembre 2017. Celle-ci veut en effet empêcher que les mesures de sécurité liées au terrorisme occultent les droits humains et l'état de droit.

Nouveau projet « apatridie en Suisse »

En 2017, humanrights.ch a lancé un nouveau projet pour contribuer à mettre fin à l'apatridie en Suisse. L'association humanrights.ch comble ainsi une lacune, puisqu'en Suisse aucune ONG ne s'était encore emparé de la thématique. Pour le moment, l'objectif est de sensibiliser le grand public aux problèmes liés à l'apatridie et à ses conséquences pour les personnes concernées.

Renseignements et conseils

Les demandes de renseignement adressées à humanrights.ch ont encore augmenté: en moyenne, par jour ouvrable, près de trois personnes s'adressent à humanrights.ch. En 2017, le nombre de demandes enregistrées avait atteint 780 (750 en 2016). Elles concernaient différents domaines du droit et de la vie quotidienne. Nous sommes, par exemple, souvent sollicité-e-s par des personnes qui recherchent un-e avocat-e spécialisé-e. Bien souvent, les personnes sont à la recherche d'informations générales telles que le fonctionnement de la Cour européenne des droits de l'homme ou l'application des droits humains.

Nombre de personnes cherchent aussi désespérément de l'aide parce qu'elles ont été victimes de racisme ou de discrimination, ou suite à une mauvaise expérience faite avec les autorités - en particulier avec la police, l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, les offices des migrations, l'aide sociale ou l'AI - et qu'elles estiment que leurs droits fondamentaux ont été bafoués. Nous sommes aussi régulièrement confronté-e-s à des questions concernant des mesures de contrainte, des traitements médicaux forcés et des placements forcés en hôpital psychiatrique. Par ailleurs, nous sommes fréquemment sollicité-e-s pour des questions relevant du droit des étrangers. Il peut s'agir de personnes qui ne détiennent pas le passeport suisse et qui craignent de mettre en péril leur autorisation de séjour, ou encore de personnes qui viennent de recevoir une décision de renvoi. Une mère de trois enfants nous a ainsi contacté-e-s au sujet de son mari, qui allait être expulsé après avoir vécu 32 ans en Suisse.

Nos collaborateurs-trices sont à l'écoute et transmettent, lorsque c'est possible, les coordonnées des centres de conseil spécialisés.

Plateforme droits humains des ONG

La «Plateforme droits humains des ONG» réunit plus de 80 organisations suisses. Elles s'engagent d'une même voix pour défendre des positions claires et des institutions fortes dans la protection des droits humains. L'association humanrights.ch est au centre de cet engagement, dans la mesure où nous assurons la coordination de la plateforme depuis sa création il y a cinq ans.

Projet de loi pour l'Institution nationale des droits humains

En 2017, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur le projet de loi pour une Institution nationale des droits humains. La «Plateforme droits humains des ONG» préconise que celle-ci respecte les «Principes de Paris» de l'ONU en remplissant les conditions suivantes: base juridique, mandat complet, infrastructure et financement adéquats, indépendance garantie. Ses arguments ont été repris par de nombreuses ONG, partis et institutions. La Plateforme s'exprimera sans équivoque lors des débats à venir.

Examen périodique universel (EPU) de la Suisse

En 2017, lors de l'EPU de la Suisse devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, de nombreuses lacunes ont été identifiées. La «Plateforme droits humains des ONG» a largement contribué à une perception différenciée des faiblesses de la Suisse.



Réunion annuelle sur la politique étrangère de la Suisse en matière de droits humains

La réunion annuelle de la Plateforme droits humains des ONG avait pour titre: «Parler des droits humains, c'est bien. Agir, c'est mieux. Les difficultés de cohérence dans la politique extérieure de la Suisse.» Une étude de la Plateforme a suscité des débats, notamment dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

L'étude peut être téléchargée sur

https://www.humanrights.ch/upload/pdf/170609_Document_de_coherece_-_Juin_2017.pdf

humanrights.ch dans les médias

Concernant le service de conseil juridique pour les personnes en détention

Die Telefonhotline für Gefangene ohne Geld

- ▶ Der Bund, 13 octobre 2017

Beratung für Strafgefangene

- ▶ WOZ, 19 Oktober 2017

Thorberg: Wochengespräch mit David Mühlemann von humanrights.ch

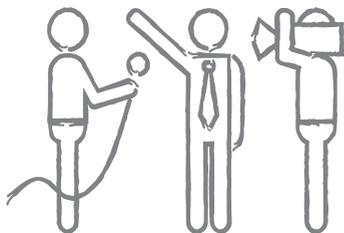
- ▶ Lokalradio Neo1, 25 novembre 2017

Das ist die erste Schweizer Telefonhotline für Diebe, Drogendealer und andere Gefangene

- ▶ Watson, 8. novembre 2017

Eine Massnahme für Jeremy Fatton

- ▶ Neue Wege, décembre 2017



Autres sujets

Keine neue Hexenjagd

- ▶ Gastkommentar de Alex Sutter dans Le NZZ, 2 février 2017

L'assistance judiciaire gratuite

- ▶ Entretien avec Isabelle Michaud dans «On en parle» sur la Première (RTS), 21 avril 2017

Die Menschenwürde sollte sich beim Schutz der Rechte von Verletzlichen zeigen. Doch gerade hier versagt die Schweiz immer wieder.

- ▶ Essay von Alex Sutter dans le WoZ, 25 mai 2017

La Suisse en panne de dignité humaine

- ▶ Alex Sutter dans le Courier, 14 août 2017

Fair unterwegs mit Alex Sutter, Co-Geschäftsleiter Humanrights.ch

- ▶ Newsletter fair unterwegs, 6 décembre 2017

Ringens um die Menschenrechte

- ▶ Sendung Kulturplatz, 6 décembre 2017, avec Alex Sutter

Exposés/ateliers

18 mars

Exposé d’Alex Sutter sur la dignité humaine lors d’une réunion de l’organisation Freiplatzaktion Zurich

8 mai

Atelier d’Alex Sutter sur mandat de Caritas Suisse sur l’Islam et les droits humains, principalement sur le thème : musulmans pratiquants et droit du travail suisse

10 mai

Participation d’Alex Sutter à une table ronde sur la protection des droits humains en Suisse lors du **Forum international des droits humains à Lucerne**

31 mai

Exposé de Matthias Hui sur les perspectives des ONG sur l’OSCE lors du jubilé du Comité d’Helsinki au palais fédéral

19 juin

Modération par Matthias Hui de la réunion annuelle de la Plateforme droits humains des ONG Suisse sur la cohérence de la politique extérieure helvétique

5 juillet

Exposé d’Alex Sutter sous le titre « Wo bleibt die Menschenwürde von abgewiesenen asylsuchenden Menschen? » lors de l’assemblée annuelle d’Asylnetz Lucerne

11 septembre

Intervention de Matthias Hui sur la cohérence dans la politique extérieure de la Suisse auprès de la Commission spécialisée Politique étrangère du Parti socialiste

3 octobre

Exposé de David Mühlemann à l’Université de Berne sous le titre « Freiheitsentzug heute – Sind die Grundrechte noch gewährleistet? » dans le cadre d’un événement organisé par les Juristes démocrates de Suisse section Berne

11 novembre

Exposé « Menschenrechte in der Schweiz – so what? » d’Alex Sutter à la journée de réseautage de l’association Netzwerk Asyl Aargau

Rotation du personnel

En 2017, quatre membres du Comité ont démissionné après de nombreuses années d'engagement: Jürg Schertenleib, Anja Eugster, Marianne Roth et Verdiana Grossi. Nous tenons à les remercier très sincèrement pour leur implication infatigable au sein de l'association humanrights.ch. Alexandra Büchler, Stefan Egli, Nicole Hitz et Barbara von Rütte sont les nouveaux venu-e-s au sein du Comité.

Du côté de l'équipe, Amélie Lustenberger a quitté ses fonctions fin octobre. Nous tenons également à la remercier pour son engagement et nous lui souhaitons tout le meilleur pour son avenir professionnel. Valentina Stefanovic a pris le poste d'employée polyvalente.



Une direction renforcée

Nous sommes heureux d'accueillir Marianne Aeberhard au sein de la direction. Diplômée en psychologie et en droit pénal, elle a obtenu son doctorat en 2012 à l'Université de Berne. Elle a travaillé comme assistante de recherche au Département de travail social de la Haute école spécialisée de Berne et a dirigé l'organisation MultiWatch de 2011 à 2017. Depuis 2011, elle exerce également la fonction de juge spécialisée au Tribunal pour mineurs du canton de Berne.



Comité

- Dieter von Blarer (président), juriste, Bâle
- Alexandra Büchler, juriste, Berne
- Stefan Egli, étudiant, Berne
- Verdiana Grossi, historienne, Genève
- Nicole Hitz, juriste, Lausanne
- Michael Marugg, juriste, Dübendorf
- Kaj Rennenkampff (trésorerie), Berne
- Ruedi Tobler, expert en matière de droits humains, Walzenhausen/AR
- Barbara von Rütte, juriste, Berne

Team

- Christina Hausammann
- Matthias Hui
- Patrick Low
- Amélie Lustenberger (jusqu'en novembre 2017)
- Isabelle Michaud
- David Mühlemann
- Alex Sutter

Stagiaires et civilistes

- Najma Rehouma
- Laura Kanoff
- Valentina Stefanovic (depuis septembre employée au secrétariat)
- Dominik Keller
- Jonas Baumann

Bénévoles

- Anna Büchi
- Damian Cavallaro
- Nicolas Fellmann
- Blandine Guignier
- Rachel Hewitt
- Marianne Müller
- Sonja Rüfenacht
- Manuel Eugster
- Daniel Vaucher
- Nina Tanskanen
- Chantal Zimmermann

Comptabilité

Renato Giacometti, Abrakadabra
Treuhand, Langnau

Services web

Flavia Vattolo et Carol Brandalise
weave.ch, Zürich

Soutien informatique

Kevin Eggel

Bilan comptable 2017

Comptes pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

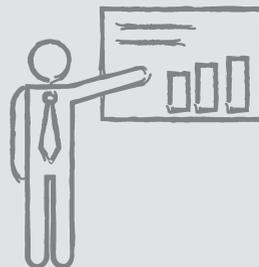
Produits	878 521.05
Dons liés à des objectifs	491 176.82
Dons libres	341 614.68
Autres produits	45 729.55

Charges	647 401.71
Charges projets et services	464 250.41
Plateforme d'information hr.ch	264 377.70
Réseau de centres de conseil racisme	81 491.80
Service de conseil juridique pour les personnes en détention	44 150.60
Plateforme des ONG	52 326.60
Civic Solidarity Platform CSP	21 903.71
Triage de l'optimisation des projets	-
Projet Apatridie	-

Collecte de fonds et dépenses de publicité et de promotion générales	6 537.20
-----------------------------------------------------------------------------	-----------------

Charges administration	176 614.10
Charges ressources humaines	89 434.85
Charges d'occupation et assurances de biens	18 894.95
Charges d'administration et IT	28 195.85
Contributions projets propres	36 264.90
Autres charges et amortissements	3 823.55

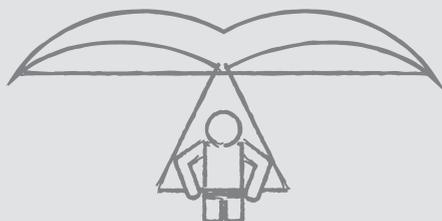
Résultat opérationnel	231 119.34
Résultat financier	-481.76
Résultat exceptionnel	-342.20
Variation du capital du fonds	-26 926.41
Variation du capital de l'organisation	-115 311.10
Fonds pour heures supplémentaires	-2 056.00
Développement de l'organisation	480.00
Contributions hr.ch projets	-113 735.10
Résultat annuel	88 057.87



Bilan au 31 décembre 2017

Actifs	
Actif circulant	750 288.75
Actif immobilisé	1 459.00
Total actifs	751 747.75

Passifs	
Capitaux de tiers	
Obligations à court terme	160 253.00
Projets d'immobilisation	82 196.48
Total capital étranger	242 449.48
Capital de l'organisation	
Capital immobilisé (fonds)	312 826.80
Capital libre	196 471.47
Total capital de l'organisation	509 298.27
Total passifs	751 747.75



Un grand merci !

Nous remercions tous les membres de humanrights.ch pour leur fidélité ! Un grand merci en particulier à nos généreuses donatrices et donateurs. Les cotisations des membres et les dons sont tout aussi importants pour notre travail que les contributions des fondations privées et des institutions publiques qui soutiennent nos projets.

Une liste non exhaustive de nos donatrices et donateurs figure à l'adresse www.humanrights.ch/fr/portrait/donateurs/



humanrights.ch

Hallerstrasse 23, CH-3012 Berne, téléphone ++41 31 302 01 61
info@humanrights.ch, www.humanrights.ch
PC 34-59540-2